

Jeu, 15 Avril 1880

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE. EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES. BUDGET DU JOUR. CHAMBRE DES COMMUNES. L'AFFAIRE DES BALANCES. LE SERVICE A THÉ. LA ROUTE DE L'AMÉRIQUE. RAVI DE SINGAPOUR. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS DES NÉGRES.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Sir John A. Macdonald doit proposer que le traitement du nouveau commissaire canadien à Londres, sir A. T. Galt, soit porté à \$10,000 par an. Si l'on tient compte de l'importance de cette charge et des frais de représentation qu'elle devra nécessairement entraîner, ce traitement n'est pas trop élevé.

Le fameux bill de M. Girouard à l'effet de légaliser les mariages entre beau-frère et belle-sœur est sorti triomphant de toutes les difficultés qu'on lui a suscitées. Il a été adopté hier soir, après une longue et vive discussion par une majorité de plus de 80 voix.

La chambre a voté trois fois dans la soirée au sujet de ce projet de loi, ce qui démontre tout l'intérêt qu'il s'y attachait. M. Jones, député de Leeds, a proposé d'abord le renvoi à six mois; proposition qui a été rejetée par 108 voix contre 34. Un amendement de M. Houde à l'effet de révoquer les lois défendant les mariages entre beau-frère et belle-sœur, n'a obtenu que 10 voix contre 130. Puis, un troisième amendement soumis par M. Charlton, a été rejeté par 102 contre 40. Le résultat du vote a été accueilli par les vifs applaudissements des partisans du bill.

Le Sénat va maintenant être saisi de cette question; on ne sait trop quel est le sort qu'il pourrait lui réserver. Il est probable cependant que l'opposition au bill ne sera pas aussi vigoureuse pour empêcher son adoption.

Sir Léonard Tilley a donné avis qu'il proposera que le montant des billets du Canada émis jusqu'aujourd'hui et actuellement en circulation soit élevé à 20 millions de dollars, pourvu que le ministre des finances ait toujours par devers lui, pour le rachat de ces billets, une somme, soit en or ou en argent et effets garantis par le gouvernement impérial, égale à 25 0/10 du chiffre total de tous ces billets en circulation dont au moins 15 p. 100 devront être représentés en or; ce de plus des états soient fournis par le ministre des finances en conformité de la section 8 de l'acte 31 Vict. chap. 46, indiquant distinctement le montant de l'or ou des effets actuellement en sa possession.

Le ministre des finances doit également proposer que les chartes des différentes banques expirant le 1er juillet 1881, restent en force jusqu'au 31 juillet 1881. Mais à dater du 1er juillet 1881, ces banques ne pourront émettre de billets moindres que \$5; en second lieu, toute banque qui fera un paiement devra, sur la demande de la personne à laquelle tel paiement sera fait, payer tout ou partie du montant n'excédant pas \$50, selon que la personne l'exigera, en billets du Canada, d'une dénomination d'une ou de deux dollars, au choix de celui qui recevra l'argent; troisièmement, la proportion de l'argent, en billets du Canada, gardé en réserve par ces banques, ne sera jamais moindre que 40 0/10.

Il sera en outre proposé que les formules des rapports transmis chaque mois au gouvernement soient modifiées de manière à indiquer plus clairement la position financière de chaque banque. Le procès intenté à sir Francis Hincks a clairement montré, on s'en souvient, qu'il est tout à fait nécessaire de changer la forme des rapports soumis par les banques au gouvernement.

Plus de trois cents personnes assistaient hier, à la soirée donnée par lady Macdonald. L'avenue de Stadacona Hall, ainsi que l'intérieur de cette splendide résidence, étaient brillamment illuminés et offraient le plus riant aspect.

EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES

Nous savons depuis longtemps qu'il n'y a guère de justice à attendre de nos adversaires. Il faudrait sur un point donné, que nous eussions dix fois raison pour qu'ils le reconnussent. Mais encore certains d'entre eux pourraient-ils y mettre moins de mauvaise foi. Avec leur disposition au dénigrement systématique, il leur serait facile, aussi, de montrer plus d'habileté et d'être plus spirituellement méchants, mais ceci les regarde.

Nous voyons que quelques petites feuilles libérales de la province de Québec, ne sachant plus sur quoi broder, se sont attaquées dernièrement au service de la Chambre des communes, qu'elles s'emploient à représenter comme extravagant dans un but qu'on devine aisément. Le premier article sur ce thème, fabriqué dans l'usine de l'organe rouge de Montréal, achève de faire le tour de la presse libérale. Il était échoué à la Concordé aux dernières nouvelles.

Qu'on lise la Concordé du 12 avril si l'on veut avoir une idée de la façon de procéder de ces messieurs. La démonstration du journal trivulvien consiste dans la publication, sous un titre alléchant et à grand renfort de majuscules, de la réponse faite pendant la dernière session à l'ordre de la Chambre des communes demandant les noms et salaires des clercs surnuméraires. Il intitule cela les *Clercs nouveaux employés*, pour donner à supposer sans doute qu'il s'agit d'une fournée de nouvelles places, lorsqu'il n'est question que du nombre ordinaire des employés nommés à chaque session. Le tableau n'est accompagné d'aucune explication ni comparaison avec les années précédentes.

La *Minerve* a déjà fait justice de ce truc aussi grossier que malhonnête. Notre confrère a mis en regard de cet exposé *à part* le tableau des années précédentes et celui de l'année actuelle sur lesquels il suffit de jeter un coup d'œil pour avoir une idée exacte de la question. Voici les chiffres:

Clercs, Messagers et Pages durant les Sessions.

Tableau comparatif des sessions montrant le nombre de clercs, messagers et pages, et leur durée respective.

Voilà une différence de soixante-cinq pour cent en faveur de l'administration actuelle.

Quant à l'item général des salaires et dépenses contingentes de la chambre, il indique le progrès suivant sous le règne de M. Mackenzie et le gouvernement de M. Anglin.

Il est permis de se demander après cela si ces bons apôtres ont bien le droit de critiquer l'administration présente; qui, sous la direction de l'honorable M. Blanchet, fait plutôt ressortir l'extravagance du dernier régime. Voici les réductions opérées cette année dans le service des Communes:

Réduction des salaires et dépenses de la Chambre des Communes, 1880.

Le tableau que publie la Concordé est en réalité celui de l'administration libérale. Pour la première session du nouveau parlement, on a conservé l'organisation établie sous M. Anglin. Voilà pourquoi les dépenses ont été relativement fortes. Mais après une première expérience on a cru devoir le modifier, et nous avons eu le système actuel qui ne laisse rien à désirer et que quelques-uns même pourraient trouver parcimonieux. Non-seulement le salaire des employés surnuméraires a été réduit, mais leur nombre a été diminué de près de moitié.

ECHOS DU JOUR

Le *Globe* vient de paraître avec son nouveau format de 8 pages à l'instar des grandes feuilles américaines. Le *Matin* ne tardera pas à suivre son exemple.

Une dépêche de New-York dit que Tilden refusera la candidature du parti démocrate pour la présidence, sa santé ne lui permettant pas d'entreprendre une campagne politique aussi loquace et aussi orageuse.

Une dépêche de Toronto mande que l'honorable M. Brown a fait une rechute et que son état inspire des craintes sérieuses. On aurait même fait mander le Dr Campbell, de Montréal, pour lui donner ses soins.

Feu l'honorable M. Holton n'aimait pas les longs discours. Son fils a plus qu'hérité de la brièveté de son langage, car on le dit incapable de prononcer un discours de huiting qui dure plus de quatre à cinq minutes. C'est là du moins le témoignage de plusieurs de ceux qui l'ont entendu dans la campagne électorale qui se poursuit en ce moment à Châteauguay.

Dès 1871, lorsqu'on discutait l'opportunité de construire le chemin de fer du Pacifique, le principal organe du parti libéral, le *Globe*, disait dans son numéro du 4 février:

Nous voyons maintenant la valeur du commerce qu'ils convoitent et font des efforts gigantesques pour s'assurer en entier. Nos gouvernements seraient traités à leur patrie et à l'empire britannique s'ils tardaient un seul instant à rendre praticables les communications sur notre territoire jusqu'au Fort Garry et à prendre des mesures nécessaires pour préparer le chemin de fer du Pacifique canadien. C'est une question non-seulement d'approvisionnement, mais d'existence nationale, qui est possible de le construire non-seulement sans imposer un fardeau pénible sur le Canada, mais en y trouvant notre profit à tous les points de vue. Sans ce chemin une Amérique britannique ne serait qu'un vain rêve. Avec ce chemin nous serons, non pas un pays, mais un homme; nous serons sages et prudents, ce sera une gloire et une inévitable réalité.

Nous publions aujourd'hui un certain nombre d'extraits de journaux et de correspondances concernant la fameuse affaire des balances Howe, qui fera perdre à la ville une somme de \$500, si le conseil municipal ne revient pas sur sa décision.

Le *Free Press* dit que "la manière dont la motion a été présentée au conseil, la précipitation avec laquelle on a fait voter les balances avant que la majorité eût donné son vote, sont de nature à faire paraître cette transaction sous un bien triste jour." De son côté, le *Herald* va jusqu'à dire que cette affaire "à toutes les apparences d'une fraude et porte en elle sa propre condamnation." Plusieurs correspondants ont exprimé la même opinion en termes non moins énergiques. Nous ne sommes pas prêts à prononcer encore un jugement aussi sévère; mais les circonstances dans lesquelles on a accompagné toute cette affaire ont besoin, pour faire disparaître les soupçons, d'explications plus satisfaisantes que celles que l'on a données jusqu'à présent.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine. En réponse à M. Hesson, demandant si le gouvernement se propose de mettre à exécution les excellentes mesures suggérées récemment par des personnes versées dans le maintien des trains de voie ferrée, soit en ce qui regarde la construction de nouveaux wagons de marchandises, ou l'amélioration de ceux actuellement en usage, et s'il prendra des mesures plus propres à sauvegarder la vie des voyageurs et des gardes-freins ou autres employés sur les voies ferrées dont il a la conduite.

Sir John Macdonald répond que le gouvernement étudie la question. En réponse à M. Charlton, Sir John Macdonald répond que le gouvernement n'était pas encore décidé à envoyer M. Sandford Fleming en mission spéciale, à la Nouvelle Écosse.

En réponse à M. Krantz,

Sir John Macdonald répond qu'il n'y avait pas eu de dédoublement de chaînes de Montréal, ne demandant la nomination de l'inspecteur actuel.

M. Connell demande quelles mesures le gouvernement a adoptées, ou se propose d'adopter pour remédier aux griefs formulés l'an dernier et cette année par les habitants du comté de Carleton, N.-B., et consignés dans plusieurs pétitions revêtues de nombreuses signatures, déclarant qu'une certaine Compagnie de chemin de fer, incorporée en vertu d'un acte de la législature provinciale du Nouveau-Brunswick, a érigé sur la rivière Saint-Jean, dans la ville de Woodstock, un pont tournant dont la voûte est posée de manière à ne pas donner aux vapeurs toute la facilité nécessaire pour remonter et descendre le long de la rivière, pour les fins du trafic, faisant ainsi obstacle à la libre navigation de la rivière contrairement à la loi.

M. Jones fait motion que la troisième lecture du bill soit renvoyée à six mois.

Après quelques remarques de MM. Gault, Cameron, Charlton, Plumb, et Le Bill est alors lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité sur le bill amendement des actes relatifs à la Cour suprême et à la Cour de l'échiquier.

Le bill est rapporté et lu une troisième fois. La chambre s'ajourne à 10:40.

L'AFFAIRE DES BALANCES

Opinion des journaux et correspondants. M. le Rédacteur du Canada. Un mot s'il vous plaît au sujet de ces fameuses balances.

Je vous remercie infiniment de la bonne opinion que vous avez de moi. Malgré le langage vulgaire et malveillant dont s'est servi M. Rocque à mon égard, je vois que vous savez qu'il n'a pas dit tout ce qu'il a dit.

M. Schultz demande une liste dont les noms de toutes les personnes auxquelles on a fait venir des balances, qui ont reçu une compensation première pour expropriation de terrains sur les fins du chemin de fer du Pacifique canadien et de l'embranchement de Pembina.

M. Landry demande la production d'un rapport indiquant quelles ont été les dépenses des officiers-rapporteurs, dans le comté de Bellechasse, dans les années de 1872, 1873, 1875 et 1878.

M. Mackenzie demande copie de toutes les correspondances échangées entre les gouvernements de provinces et le gouvernement fédéral.

M. Domville demande la production des rapports relatifs aux exportations de liquores des Indes Occidentales destinées au Canada.

M. Schultz demande un état mentionnant toutes les déclarations d'entrées et toutes les sommes d'argent payées pour droits d'importation à la Faculté de la baie d'Hudson.

M. Plumb demande production de toutes les correspondances relatives aux écluses de Saint-François.

M. Little demande un rapport dont les noms des employés de la douane de Toronto, avec le chiffre de leur salaire.

M. Courso fait motion pour obtenir copie de la correspondance échangée entre l'honorable ministre des douanes et le percepteur de la douane au port de Montréal, relativement à la nomination d'un successeur à feu M. Bryson, évaluateur de ferronnerie au dit port.

M. Bowell—J'ai reçu une pétition signée par grand nombre de marchands de Montréal, me demandant la nomination de l'inspecteur actuel.

Les bills suivants sont considérés en comité et lus une troisième fois: Bill à l'effet d'autoriser et de pourvoir à la liquidation de la banque Stadacona, tel que modifié par le comité des banques et du commerce.

Bill modifiant l'acte incorporant la Cie du chemin de fer de jonction et d'Ontario et du Pacifique, tel que modifié par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Bill modifiant l'acte concernant la Cie du havre de Port Whitty. Bill concernant le président, les directeurs et la compagnie de la banque du Nouveau-Brunswick.

M. Girouard fait motion pour que la constitution du bill légalisant les mariages entre beau-frère et belle-sœur.

M. Jones fait motion que la troisième lecture du bill soit renvoyée à six mois.

Après quelques remarques de MM. Gault, Cameron, Charlton, Plumb, et Le Bill est alors lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité sur le bill amendement des actes relatifs à la Cour suprême et à la Cour de l'échiquier.

Le bill est rapporté et lu une troisième fois. La chambre s'ajourne à 10:40.

L'AFFAIRE DES BALANCES

Opinion des journaux et correspondants. M. le Rédacteur du Canada. Un mot s'il vous plaît au sujet de ces fameuses balances.

Je vous remercie infiniment de la bonne opinion que vous avez de moi. Malgré le langage vulgaire et malveillant dont s'est servi M. Rocque à mon égard, je vois que vous savez qu'il n'a pas dit tout ce qu'il a dit.

M. Schultz demande une liste dont les noms de toutes les personnes auxquelles on a fait venir des balances, qui ont reçu une compensation première pour expropriation de terrains sur les fins du chemin de fer du Pacifique canadien et de l'embranchement de Pembina.

M. Landry demande la production d'un rapport indiquant quelles ont été les dépenses des officiers-rapporteurs, dans le comté de Bellechasse, dans les années de 1872, 1873, 1875 et 1878.

M. Mackenzie demande copie de toutes les correspondances échangées entre les gouvernements de provinces et le gouvernement fédéral.

M. Domville demande la production des rapports relatifs aux exportations de liquores des Indes Occidentales destinées au Canada.

M. Schultz demande un état mentionnant toutes les déclarations d'entrées et toutes les sommes d'argent payées pour droits d'importation à la Faculté de la baie d'Hudson.

M. Bowell—J'ai reçu une pétition signée par grand nombre de marchands de Montréal, me demandant la nomination de l'inspecteur actuel.

Les bills suivants sont considérés en comité et lus une troisième fois: Bill à l'effet d'autoriser et de pourvoir à la liquidation de la banque Stadacona, tel que modifié par le comité des banques et du commerce.

Bill modifiant l'acte incorporant la Cie du chemin de fer de jonction et d'Ontario et du Pacifique, tel que modifié par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Bill modifiant l'acte concernant la Cie du havre de Port Whitty. Bill concernant le président, les directeurs et la compagnie de la banque du Nouveau-Brunswick.

M. Girouard fait motion pour que la constitution du bill légalisant les mariages entre beau-frère et belle-sœur.

M. Jones fait motion que la troisième lecture du bill soit renvoyée à six mois.

Après quelques remarques de MM. Gault, Cameron, Charlton, Plumb, et Le Bill est alors lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité sur le bill amendement des actes relatifs à la Cour suprême et à la Cour de l'échiquier.

Le bill est rapporté et lu une troisième fois. La chambre s'ajourne à 10:40.

L'AFFAIRE DES BALANCES

Opinion des journaux et correspondants. M. le Rédacteur du Canada. Un mot s'il vous plaît au sujet de ces fameuses balances.

Je vous remercie infiniment de la bonne opinion que vous avez de moi. Malgré le langage vulgaire et malveillant dont s'est servi M. Rocque à mon égard, je vois que vous savez qu'il n'a pas dit tout ce qu'il a dit.

M. Schultz demande une liste dont les noms de toutes les personnes auxquelles on a fait venir des balances, qui ont reçu une compensation première pour expropriation de terrains sur les fins du chemin de fer du Pacifique canadien et de l'embranchement de Pembina.

M. Landry demande la production d'un rapport indiquant quelles ont été les dépenses des officiers-rapporteurs, dans le comté de Bellechasse, dans les années de 1872, 1873, 1875 et 1878.

M. Mackenzie demande copie de toutes les correspondances échangées entre les gouvernements de provinces et le gouvernement fédéral.

M. Domville demande la production des rapports relatifs aux exportations de liquores des Indes Occidentales destinées au Canada.

M. Schultz demande un état mentionnant toutes les déclarations d'entrées et toutes les sommes d'argent payées pour droits d'importation à la Faculté de la baie d'Hudson.

SERVICE A THÉ

EN PORCELAINE, (44 morceaux) \$5.00

C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63 rue Sparks

BEAUX CHAPEAUX! POUR 50, et 75 cents

H. L. COTE, 128 Rue Rideau

HOTEL MONTREAL MICH. COAILLER alias NAVION

1880 Fêtes de Pâques!

M. LAUR. DUHAMEL

Viandes de Choix

MARCHE BY, FERRONNERIE

MAISONS A LOUER

B. J. DEVLIN

McDougal & Cuzner

McDougal & Cuzner